Le Courrier Ruymontois

Bulletin semestriel d'informations municipales - Janvier 2015

Lumignons réalisés par les élèves des écoles de Ruy-Montceau pour les illuminations et le Téléthon

Ruy-Montceau

Vie pratique

Hôtel de Ville

77, rue de la Salière
Tel : 04 74 43 57 45
mairie@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, et de 13h30 à 17h30.

Centre technique municipal

12, impasse de la Pitre
Tel : 04 74 43 49 49
services.techniques@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00.

Numéros d'urgence

SAMU: **15**
Gendarmerie: **17**
Pompiers: **18**
N°unique d'appel d'urgence européen: **112**
24h sur 24 Médecins: **04 74 93 29 32**
Centre anti poison de Lyon: **04 72 11 69 11**

Numéros utiles

- Eau et assainissement.

Ruy
Régie des eaux de la CAPI
Tél: 04 74 92 99 25
Numéro d'urgence: 06 34 51 25 02

Montceau
Syndicat des Eaux de Dolomieu Montcarra
Tél : 04 74 92 40 28
Astreinte: 04 74 92 47 62

- Collecte des déchets.

Syndicat Mixte Nord Dauphiné
Heyrieux, tél: 04 78 40 03 30
Bourgoin-Jallieu, tél: 04 37 03 37 04

- Eclairage public.

CAPI, tél: 04 74 27 28 00

www.ruy-montceau.fr

Sommaire

Editorial 3
Retour sur images 4
Temps d'activités périscolaires 6
Accueil de loisirs 7
Bâtiments 8
Loi SRU 10
Voirie - Réseaux 12
Agenda 13
Services municipaux 14
Très Haut débit 16
En bref 18
Etat civil - Point de vue 19
Calendrier des manifestations 20

Le Courrier Ruymontois est une publication éditée par la Mairie de Ruy-Montceau

Numéro de janvier 2015

Directeur de la Publication
Guy RABUEL

Rédaction
Bernard HILDT
Commission Culture et Communication

Création graphique et mise en page
Christophe GIBOULET

Impression
Imprimerie CUSIN
38300 Bourgoin-Jallieu

Crédit Photo
Mairie de Ruy-Montceau

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année. Que 2015 vous apporte à toutes et à tous, joie, santé et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

À l'aube d'une nouvelle année, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler. Malheureusement les difficultés économiques et sociales seront encore bien présentes en 2015.
L'Etat a ainsi décidé de diminuer de manière drastique et historique l'aide (Dotation Globale de Fonctionnement) qu'il verse aux collectivités.
Afin de ne pas en faire payer le prix aux ruymontois, la majorité municipale s'est engagée dans une politique volontariste d'optimisation et de rationalisation des dépenses.
Optimiser, ce n'est pas faire moins, mais apprendre à faire autant avec moins. Nous serons responsables de chaque euro, car cet euro, c'est d'abord celui du contribuable.

Certes, nous traversons une crise économique et financière grave, mais, loin d'être fatalistes, nous ne la doublerons pas d'une crise d'ambitions et d'innovations.
C'est ainsi que, malgré ce contexte de lendemains difficiles, la majorité municipale travaille au maintien de son programme d'investissements.
Vous retrouverez ainsi ,au gré de ce numéro, les projets structurants que nous avons initiés lors du précédent mandat, seuls ou aux côtés de nos partenaires institutionnels comme la CAPI, pour garantir l'avenir de notre commune et qui deviennent désormais réalité. C'est le cas notamment de :

-La construction de la micro-crèche et du réaménagement de la médiathèque au 1er étage de la salle de la Salière.
-L'aménagement de la grange du champ de foire, utilisée autrefois par les services techniques, et qui va devenir un bâtiment dédié aux associations avec des espaces de rangement, de réunion et de convivialité.
-L'achèvement de la construction du nouveau bâtiment qui recevra le restaurant scolaire de Ruy, le centre de loisirs et des salles de classes. Cet équipement sera fin prêt pour la rentrée scolaire de septembre 2015.
-La réalisation des travaux d'aménagement de sécurité dans la traverse de Chatonnay, travaux annoncés depuis plus 20 ans mais qui n'avaient jamais été engagés.
-La construction de la résidence Les Magnolias, Vie de Boussieu.

Dans le cadre d'une politique cohérente et globale de redynamisation, 2015 sera également une année mise à profit pour :

-Mener une étude de maitrise d'œuvre pour la requalification de l'hyper-centre de Montceau dans le cadre de l'acquisition de la maison située à l'angle de la Rue Centrale et du chemin de Marguinière. L'objectif étant de restructurer et redynamiser les espaces publics, aux abords des écoles et du monument aux morts, par un aménagement urbain de qualité.
-Finaliser la consultation d'opérateurs pour la réalisation d'une résidence pour personnes âgées dans la plaine de Ruy.

Vous découvrirez également dans cette édition du Courrier Ruymontois un point sur notre action engagée pour tenter de faire modifier la loi SRU.

Comme vous pouvez le constater, la majorité municipale travaille sans relâche, portée par la passion de notre territoire et la volonté de servir l'intérêt général.

Je conclurai en vous invitant **à la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité qui se déroulera le jeudi 15 janvier 2015 à 19h00 au Hall des sports.**

Dans l'attente de vous retrouver pour ce moment toujours particulier, je vous souhaite à nouveau, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont proches, une excellente année 2015.

Guy RABUEL
Maire de Ruy-Montceau
Vice président de la CAPI

Retour sur images

1 Soirée d'accueil pour les nouveaux arrivants organisée le 22 novembre 2014

Fin novembre, le Maire et son Conseil municipal accueillait les nouveaux habitants arrivés à Ruy-Montceau en 2014.
Ce fut l'occasion pour le Maire de présenter la commune, son tissu associatif, ses infrastructures, ses projets, ainsi que les services de la CAPI.
Une plaquette regroupant les principales informations utiles et pratiques leur a été remise avant que la dizaine de familles qui avaient répondu à l'invitation de cette sympathique soirée se retrouvent autour du verre de l'amitié pour faire plus ample connaissance.

2 Traditionnel colis de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Cette année, ce sont 259 colis de Noël que les 16 bénévoles du CCAS, ont distribué le mardi 16 décembre 2014 à nos personnes âgées dont le nombre est en augmentation.
Ainsi, ce sont sept équipes de deux bénévoles qui ont rendu visite à 162 personnes seules et à 76 couples pour leur remettre le traditionnel colis de Noël et partager un moment de joie.
Une autre équipe s'est rendue dans les divers établissements de soins des alentours afin de remettre leur colis à 21 habitants de la commune éloignés de leur domicile pour des raisons de santé.

3 Remise de chèque suite à la Berruyenne

Sympathique soirée à l'occasion de la remise de chèques, résultat des deux manifestations organisées par l'association des randonneurs et les bénévoles du téléthon au profit de la recherche et le bien être des enfants malades. Les bénéfices réalisés représentent la somme de 7 800 €.
Le président de l'AS Randonneurs, Jean-Louis George-Batier et la coordonatrice du Téléthon, Marie-Claude Bernard ont été particulièrement heureux de remettre un chèque de 5700 € au professeur BERTRAND de l'IHOP (Institut d'hématologie et d'oncologie pédiatrique de Lyon) et un chèque de 2100 € au pôle pédiatrie de Bourgoin-Jallieu. Et c'est avec une très grande émotion que les responsables des hôpitaux ont reçu cette participation.

4 et 5 Noël à l'école maternelle de Ruy et au relais d'assistantes maternelle (RAM)

Les enseignants, le personnel et les enfants ont organisé un marché de Noël à l'école maternelle de Ruy au bénéfice de la coopérative scolaire.

Les assistantes maternelles ont également fêté Noël dans les locaux du RAM. A l'initiative de Glawdys, l'animatrice CAPI de la structure, chaque assistante maternelle a confectionné un plat différent pour satisfaire la gourmandise des enfants dont elles ont la charge.
Un moment sympathique en cette période de fêtes.

Scolaire, enfance, jeunesse

Temps d'activités périscolaires

Le second cycle des TAPS s'est achevé avec des activités aussi variées que le scrapbooking, le dessin manga, la zumba, l'anglais ludique, le secourisme, le théâtre et bien d'autres encore que vous pouvez découvrir aujourd'hui en photos.

C'est avec un grand plaisir que les enfants de nos écoles ont participé à ces séances de découverte. La fréquentation est en hausse, plus importante pour les élémentaires que pour les maternelles et les partenaires réunis lors du comité de pilotage du 17 octobre dernier s'accordent sur la qualité du service proposé. Si les familles regrettent un manque d'information, la municipalité met tout en œuvre pour pallier à cela. Vous trouverez le programme du prochain cycle sur le kiosque famille et le site internet de la commune et celui-ci sera distribué dans les cahiers de vos enfants.

Nous restons à votre écoute....

Et laissons la parole aux enfants:

«*ça nous fait découvrir plein de choses*» **Manon**.

«*c'est pas comme à l'école, c'est pas comme à la maison: ça change!*» **Ornella**.

«*on s'amuse, on se détend*» **Juliette**.

«*ça développe mon talent*» **Romain.**

«*on progresse chaque séance***»** **Timéo.**

«*on apprend des choses tout en jouant***»** **Louca**.

Vanessa MAGNARD est la nouvelle Responsable d'animation de l'accueil de loisirs de Ruy-Montceau.

vanessa.magnard@leolagrange.org

06 30 78 86 97

Accueil de Loisirs - Calendrier prévisionnel 2015

Vacances d'hiver

Du lundi 9 février au vendredi 13 février 2015 sur place.

Séjour ski 11/17 ans à VILLARD DE LANS du dimanche 8 février au samedi 14 février 2015.

Dépôt des dossiers d'inscription: du lundi 12 au vendredi 23 janvier 2015.

Vacances de printemps

Du lundi 13 avril au vendredi 17 avril 2015.

Dépôt des dossiers d'inscription: du lundi 9 au vendredi 20 mars 2015.

Vacances d'été

Du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2015. Accueil sur place ou en camps.

Dépôt des dossiers d'inscription: du vendredi 22 mai au vendredi 19 juin 2015.

Permanence d'inscription le vendredi 22 mai 2015 de 16h30 à 20h30.

Vacances d'automne

Du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2015.

Dépôt des dossiers d'inscription: du lundi 21 septembre au vendredi 2 octobre 2015.

Bâtiments

1

2

3

4

1 Aménagement de la grange du champ de foire pour les associations

Les associations vont bientôt pouvoir bénéficier de locaux dédiés après le réaménagement complet de la grange située à l'entrée du champ de foire, et utilisée autrefois comme entrepôt pour les services techniques.

2 et 3 Réfection des façades de la salle Annequin et du Hall des sports

La façade et les portes de la salle Annequin ont été entièrement rénovées. Le bardage bois au dessus de la porte d'entrée a été supprimé.
Le Hall des sports a fait l'objet d'une rénovation de l'ensemble des boiseries et du nettoyage du crépi extérieur. Le mur d'enceinte a été repeint ainsi que les vestiaires du foot.

4 Construction du restaurant scolaire de Ruy

Les travaux se poursuivent dans le respect du calendrier établi. Le bâtiment sera fin prêt pour la rentrée scolaire de septembre 2015.

Aménagement du 1er étage de la Salle de la Salière 5

Rénovation de la médiathèque CAPI 6

La médiathèque a rouvert ses portes dans des locaux entièrement rénovés.
Un nouveau service numérique est désormais proposé avec la consultation possible de 600 revues de presse. Pour la jeunesse, 2 Ipads sont à disposition du public adolescent.
Les horaires sont inchangés: mardi de 16h00 à 18h00, mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00, samedi de 09h30 à 12h00.

Construction de la microcrèche CAPI 7

L'accueil de la microcrèche CAPI se fait désormais dans les nouveaux locaux plus fonctionnels qui permettent de plus de faire bénéficier les enfants des services proposés par la médiathèque.

Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain)

Depuis son intégration à la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère) en 2007, la commune de Ruy-Montceau est soumise aux obligations de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).
Cette loi impose aux communes de plus de 3 500 habitants appartenant à une agglomération de plus de 50 000 habitants, comprenant une commune de plus de 15 000 habitants, d'avoir 20% de logements locatifs sociaux au regard des résidences principales d'ici 2025.

Actuellement, Ruy-Montceau ne compte que 4.09% de logements locatifs sociaux. Malgré le retard pris les précédentes années, la commune s'est lancée dès 2008 dans un effort de rattrapage conséquent qui s'est traduit par la programmation de 4 opérations de logements locatifs sociaux entre 2010 et 2013 (soit 35 logements) ainsi que par l'acquisition de réserves foncières tout au long de la période triennale de rattrapage de la loi SRU.
Malgré cette politique volontariste pour atteindre ses obligations légales en la matière, la Préfecture de l'Isère a prononcé la carence de la commune pour la période triennale 2010-2013 pour un déficit de 5 logements et ce malgré l'effort de production de logement particulièrement important au regard de l'état du marché de la production immobilière à Ruy-Montceau.

Ruy-Montceau connait en effet des handicaps structurels (réserve foncière insuffisante, contraintes réglementaires imposées par l'Etat avec le Plan de Prévention du Risque Inondation de la Bourbre moyenne et la carte des aléas en matière de glissement de terrain, absence sur Montceau ou vétusté sur Ruy du réseau d'assainissement…) qui ne permettront pas d'atteindre les objectifs de la loi SRU d'avoir 20% de logements locatifs sociaux d'ici 2025.

Pour alerter les autorités au plus haut niveau de l'Etat sur ces difficultés structurelles rencontrées par la commune de Ruy-Montceau pour atteindre ses objectifs, et faire prendre conscience du caractère irréaliste du calendrier de construction de logements locatifs sociaux pour notre commune qui a d'importants efforts de rattrapage à effectuer, Guy RABUEL a décidé d'engager un grève de la faim avec l'appui de sa majorité municipale.

L'objectif de cette grève de la faim n'était pas de remettre en cause la nécessité de construire des logements locatifs sociaux mais de mettre en lumière les incohérences de la loi SRU pour permettre

à la commune de poursuivre une politique de construction maîtrisée et équilibrée de logements locatifs sociaux respectueuse de la géographie et de l'identité de Ruy-Montceau, c'est-à-dire une politique de construction de petites unités, s'intégrant parfaitement à notre environnement, répondant à des critères énergétiques qualitatifs, et répartis sur l'ensemble du territoire communal.

L'objectif de cette grève de la faim était de faire prendre conscience aux différents décideurs politiques et administratifs de notre pays que la loi SRU ne peut pas s'appliquer uniformément, indistinctement et aveuglement sans tenir compte des difficultés rencontrées sur le terrain.

Grâce à l'impact médiatique de cette action et à la mobilisation des élus et des habitants (plus de 1 500 signatures à la pétition et plus de 500 personnes présentes à la mobilisation du 22 novembre dernier), Guy RABUEL a reçu l'engagement de l'association des Maires de France (AMF), par la voix de son ancien Président Jacques PELISSARD puis de son successeur François BAROIN, de tout faire pour que nos obligations de construction soient appliquées en tenant compte de la situation réelle de la commune tant foncière que financière, comme de la capacité des opérateurs de logements sociaux à porter les constructions nécessaires.
L'AMF va engager une concertation avec le ministère pour que la commune bénéficie d'une part d'un report conséquent du délai afin de dimensionner nos obligations triennales avec nos capacités réelles de production de logements sociaux, et d'autre part d'une application raisonnée par le Préfet des sanctions afin de mieux tenir compte des efforts accomplis.
Cet engagement vient en complément de ceux du Sénateur Michel SAVIN et du Député Alain MOYNE-BRESSAND qui travaillent sur un texte visant à prendre en compte un rythme de construction adapté aux particularités et aux contraintes des communes.

La problématique de Ruy-Montceau est désormais connue de tous les échelons administratifs et politiques de notre pays. Une voie s'ouvre pour la prise en considération législative de nos difficultés structurelles à respecter cette loi.

Guy RABUEL et sa majorité municipale souhaitent remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour que Ruy-Montceau puisse poursuive son développement durable, équilibré et maitrisé.

Traverse de Chatonnay

La première phase des travaux concernaient l'enfouissement des réseaux secs – électricité, télécom et éclairage public. Réalisés par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) et débutés en juillet, ils se sont terminés en décembre par le raccordement des abonnés aux réseaux électrique par ERDF et télécoms par Orange.
Les nouveaux candélabres d'éclairage public sont posés, avec une mise en service provisoire sur certains points sensibles. La mise en place définitive de la totalité de l'éclairage public sera réalisée après dépose des anciens poteaux.

La deuxième phase a commencé début novembre pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de Chatonnay: cheminements piétons, aménagements de sécurité, création du nouvel arrêt de bus et mise en œuvre d'un système de gestion des eaux pluviales.

Le programme financé par la CAPI est prévu pour durer jusqu'au mois de juin 2015.
Durant cette période, la circulation sera assurée sous

alternat par feux tricolores. Des déviations pourront, occasionnellement, être mises en place.

Un appel à la prudence et à la patience des automobilistes est d'ores et déjà lancé pour que ces travaux se déroulent dans de bonnes conditions de sécurité.

Les autres travaux de voirie

Dans le cadre du marché 2014, l'entretien et les grosses réparations ont été réalisés sur les voies communales suivantes : chemin du Combat, impasse des Jacinthes, chemin des Coches, chemin de Malavent, chemin de Bouët, rue du Sou, impasse de la Brigandière.

Le ruisseau de l'Enfer a été nettoyé et un cheminement doux aménagé en rive droite. Un parking a été aménagé à proximité du Hall des Sports. Plusieurs chemins ruraux ont été remis en état suite aux dégâts provoqués par les orages.

A noter également les travaux d'entretien réalisés par la CAPI sur une première partie du chemin des Traîneaux. La deuxième tranche est programmée pour 2015.

Les illuminations

En cette période de fêtes, notre commune a été mise en lumière. Dans un souci de développement durable, des programmateurs horaires ont été installés (partout ou cela est techniquement possible) pour économiser de l'énergie et assurer la coupure des illuminations pendant la nuit.

Cérémonie des voeux de la Municipalité
Jeudi 15 janvier 2015 à 19h00 au Hall des sports

Soirée information-débat à destination des acteurs économiques de Ruy-Montceau
Jeudi 29 janvier 2015 à 19h00 à la salle de Lavitel

Le cabinet Odiceo, en partenariat avec la Chambre de Commerce du Nord-Isère, viendra présenter les incidences du projet de loi de finances 2015 et de la loi Macron pour les entreprises, artisans, commerçants et agriculteurs.
Tous les acteurs économiques de la commune sont conviés à cette soirée qui se clôturera par un buffet dînatoire.

Repas du CCAS -
Dimanche 15 février 2015 à 12h15 au Hall des sports

Repas offert à toutes les personnes de Ruy-Montceau âgées de 70 ans et plus.
Les inscriptios seront prises à l'Hôtel de Ville jusqu'au lundi 9 février 2015.
La participation au repas des personnes accompagnatrices de moins de 70 ans sera de 25 €.

Les BarBARES - «Autour d'une chaise»
Mercredi 18 février 2015 à 19h00 au Restaurant La Caravelle

Compagnie «Les Soeurs Ernestine / Le Safran Collectif».

Places mises en vente à partir du mardi 6 janvier 2015 (environ 80 places).

Formule unique Assiette BarBARE + Spectacle = 17 euros.

Résumé : Les soeurs Ernestine sont heureuses, blotties l'une contre l'autre dans leur tendre train-train!
Rescapées d'une vielle bobine, ces petits bouts de mimes trimballent avec elles un monde en noir et blanc.
Pourtant, petit à petits pas…de danse, elles se lancent dans une course folle, et de faux pas en cabrioles, elles se déclarent l'état de siège..!

Kiosque famille

Lors du Courrier Ruymontois de juillet dernier, nous vous présentions le kiosque famille.

Le kiosque famille a pour ambition de simplifier la vie des usagers en leur permettant, de chez eux, d'acquitter leurs factures de restauration scolaire, de garderie périscolaire, de temps d'activités périscolaires ou de modifier une inscription.

Le kiosque famille est simple, confidentiel et sûr.

3 mois après sa mise en place, 187 familles sur les 331 recensées à Ruy-Montceau utilisent déjà ce téléservice, et près de 300 factures ont été acquittées par Internet.
Les services de la Mairie de Ruy-Montceau sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant le kiosque famille.

Un logiciel pour les cimetières communaux

Les services de la Mairie de Ruy-Montceau disposent désormais d'un logiciel de gestion des cimetières.

Ce logiciel gère l'ensemble des informations et des opérations relatives à l'exploitation des cimetières.
Il permet, à partir du plan du cimetière, de localiser géographiquement les emplacements, en lien avec les données administratives.
Il facilite la gestion de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon.
Les évènements, les travaux, sont présentés dans un agenda, donnant ainsi une lisibilité parfaite des cimetières de la commune.

Bientôt un nouveau site Internet !

Mis en ligne en 2007, le site Internet de la commune dans sa version actuelle vit ses dernières semaines.

Un nouveau site, avec un design et une ergonomie modernisés, avec des performances et des fonctionnalités répondant aux standards techonolgiques actuels, va en effet voir le jour dans le courant du 1er semestre 2015.

L'ambition de la collectivité est d'en faire un véritable portail de services pour les ruymontois accessible partout et tout le temps.

Sa mission est de proposer un point d'accès rapide et simple à toutes les informations pratiques concernant notre commune. Une large place sera ainsi consacrée à la présentation des services disponibles ainsi qu'aux manifestations organisées sur notre territoire.

A l'issue de la consulation organisée, c'est l'entreprise Proxadis de Bourgoin-Jallieu qui a été retenue pour réaliser ce nouveau site Internet.

Le Conseil général lance son plan Très Haut Débit pour toute l'Isère

La couverture en Très Haut Débit numérique n'est la compétence obligatoire de personne : ni de l'Etat, ni de la Région, ni du Département, ni des Communes.
Le Très Haut Débit n'est pas non plus un service universel.
Les opérateurs n'ont donc aucune obligation de couverture.

Parce que le Très Haut Débit est un enjeu de société, de compétitivité et de solidarité territoriale, le Conseil Général a validé le montage du projet de Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit.

Aujourd'hui, votre ordinateur est lent parce que les réseaux actuels sont de taille insuffisante pour supporter l'acheminement de données devenues très volumineuses.
Avec le déploiement de la fibre optique, le débit sera illimité, identique dans les zones rurales et urbaines, avec une vitesse de transfert inégalée à ce jour.

Le projet d'aménagement numérique prévoit un déploiement du Très Haut Débit (THD) en 2 phases sur 7 ans et 12 ans.
Il est prévu qu'en 2020, 83 % des foyers et 90 % des entreprises devraient être équipés de la fibre optique et qu'à terme en 2027, 100% des foyers et entreprises seront raccordés en Très Haut Débit.

La mise en œuvre du plan du conseil général prévoit:
- -La création d'un réseau structurant avec le déploiement de 1800 km de fibre optique pour raccorder tous les territoires de l'Isère.
- -Le câblage optique entre le réseau structurant et les limites de propriété publique ou privée.
- -Le raccordement final aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités.

Pour la commune de Ruy-Montceau, le niveau de service proposé à l'horizon 2021 devrait atteindre 4 Mb/s minimum en technologie V/ADSL triple play pour 20% des foyers et 100 Mb/s minimum par fibre optique pour 79% des abonnés.

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

CAP RENOV'HABITAT

CAP RENOV'HABITAT: un enjeu pour tous, des aides individualisées.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté en 2010, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a lancé depuis 1 an une opération d'envergure pour la revalorisation de son parc de logements privés anciens sur l'ensemble des 23 communes: l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Le dispositif.

Depuis 1 an, CAP RENOV'HABIAT aide les propriétaires de l'agglomération (occupants ou bailleurs), ainsi que les locataires qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation pour leur logement. Ainsi, la CAPI et ses partenaires (ANAH*, Etat, Région Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Isère…) aident les ménages à financer leur projet par l'octroi de subventions, dans le cadre des travaux réalisés et selon certaines conditions.

Ce dispositif concerne les 23 communes de l'Agglomération. Un travail partenarial consolidé a été mis en place avec les communes afin d'obtenir un suivi efficace et d'encourager la réussite de l'opération.

Les objectifs de cette opération.

- Economies d'énergie.
- Maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.
- Rénovation de l'habitat.
- Amélioration des logements locatifs.

Les aides aux travaux de la CAPI sont comprises entre 500 € et 3 000 € selon la thématique.

Prise en charge des propriétaires et des locataires

Le bureau d'études Urbanis a été mandaté par la CAPI pour le suivi-animation de l'opération. L'opérateur a notamment pour mission de conseiller, d'orienter et d'accompagner les ménages éligibles au dispositif : vérifier l'éligibilité, prendre connaissance du projet, visite sur place, information sur les possibilités de financement et de cadrage juridique du projet, approche administrative, technique et financière du projet.

Cette mission de conseil et d'assistance auprès des propriétaires et des locataires est gratuite.

Important :

- Le bâti doit avoir plus de 15 ans.
- Les travaux ne doivent pas commencer avant d'avoir l'autorisation de tous les financeurs.
- Les travaux doivent être réalisés (pose et fourniture) par des entreprises.
- Les subventions varient selon le type de travaux.

Conditions d'éligibilité :

Propriétaires occupants :

- Les ressources du ménage ne doivent pas dépasser un certain plafond (critères ANAH).
- Le logement doit être occupé durant 6 ans après la fin des travaux.

Propriétaires bailleurs (sans condition de ressources):

- Le loyer mensuel (hors charges) des logements locatifs ne doit par dépasser un certain plafond (critères ANAH).
- Le logement doit être loué à titre de résidence principale, au minimum, durant 6 ou 9 ans (en fonction du type de conventionnement).

Pour tous renseignements : des permanences et des lignes grand public

Organisation des permanences :

- Bourgoin-Jallieu : les 2e et 4e jeudis du mois, de 12h à 14h à l'Espace Jeune, 20 place Charlie Chaplin.
- La Verpillière : les 1er et 3e mardis du mois, de 13h30 à 15h30 au Centre social, avenue du Général de Gaulle.
- Nivolas-Vermelle : le 1er mardi du mois, de 16h à 18h à la mairie de Nivolas-Vermelle, 231 rue de l'Hôtel de ville.
- Chèzeneuve : le 3e mardi du mois, de 16h15 à 18h à la mairie de Chèzeneuve, 30 chemin de Chavagnant.

Joindre Urbanis :

- Par téléphone : 04 79 33 21 26 – du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Par mail : chambery@urbanis.fr

**sous réserve des dispositions de la règlementation ANAH en vigueur.*

1,2 et 3 partez...
pour la 4ème édition du CAPI RAID

C'est devenu un événement sportif et familial incontournable du territoire : le CAPI Raid fait son grand retour en 2015.
Les 6 et 7 juin 2015, soyez dans starting-block à Eclose-Badinières pour une quatrième édition toujours plus festive, surprenante et insolite !
Organisé par la Direction des Sports de la CAPI en collaboration avec les différentes associations sportives locales, le CAPI Raid est avant tout une manifestation conviviale et ludique, ouverte aux familles.

A chacun son Raid !

Que vous soyez un sportif aguerri, un raideur en herbe ou que vous ayez simplement envie de vous amuser en famille : tout le monde y trouvera son compte !
Au programme : VTT, bike and run, orientation, tir à l'arc... Mais aussi un max de nouveautés : stand up-paddle, biathlon laser...

Le CAPI RAID se déroulera en 2 mi-temps :
Le samedi 6 juin 2015 : le rendez-vous des jeunes et des familles. Venez pratiquer des activités de pleine nature unique en vous amusant !

- Le «Raid Family» : un mini raid par équipe de 2, composée d'un adulte et d'un enfant entre 8 et 12 ans.
- «Le Raid juniors» : un mini raid par équipe de 2, composée de 2 ados entre 12 et 18 ans.

Le dimanche 7 juin 2015 : place aux sportifs !

- Pour les sportifs de tous niveaux : «Le Raid Loisir», un parcours multisports de 25 km, par équipe de 2 (environ 3 heures).

- Pour les férus de compétition et sportifs confirmés: « Le Raid Sportif », un parcours de 50 km sur 2 jours!
  Prologue le samedi en fin d'après-midi et départ le lendemain en style poursuite suivant le retard accumulé la veille. Un bivouac sera organisé sur site.

Le top départ des inscriptions est lancé dès janvier 2015.
Renseignement et inscription à partir de janvier 2015: http://www.capi-agglo.fr/Vivre/Equipements-sportifs
Service des Sports de la CAPI (Tel : 06 29 69 27 74).

Dans le cadre de son plan de déplacements urbains, la CAPI souhaite encourager l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens.
La CAPI a donc lancé une opération d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) réservée aux habitants des 23 communes du territoire.
La CAPI rembourse ainsi jusqu'à 25% du prix d'achat TTC du VAE neuf, dans la limite de 250 €.

Téléchargez les documents nécessaires sur le site www.capi-agglo.fr (Rubrique *A vélo* puis *VAE*). Renvoyez les documents complétés ainsi que les pièces justificatives requises à l'adresse suivante:
CAPI - Direction des transports et déplacements urbains
17 Avenue du Bourg - BP 90592 - 38081 L'Isle d'Abeau

Services Internet relatifs au Permis de Conduire

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé
https://www.telepoints.info
Cette information gratuite est importante pout tous les titulaires d'un permis de conduire quelle que soit sa catégorie.

Les stages de sensibilisation au risque routier, dit «stages de récupération de points» sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Ruy-Montceau. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages disponibles est disponible via le site
www.stage-recuperation-points.com

Passeport

Le passeport est un document de voyage individuel valable 10 ans pour les personnes majeures, et 5 ans pour les personnes mineures.
Il peut aussi servir de pièce d'identité dans la plupart des pays étrangers.

Pour obtenir la délivrance d'un passeport biométrique il est nécessaire pour un demandeur, quel que soit son lieu de résidence, de déposer sa demande dans l'une des Mairies suivantes: Allevard, Bourg d'Oisans, Bourgoin-Jallieu, Crémieu, Domene, Eybens, Echirolles, Fontaine, Grenoble, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint André, Mens, Meylan, La Mure, Le Pont de Beauvoisin, Le Pont de Claix, Roussillon, Saint Egrêve, Saint Marcellin, Saint Matin d'Heres, Sassenage, La Tour du Pin, Vienne, Vif, Villard de Lans, Voiron.

Bienvenue

Myriam DUTAL est infirmière libérale, diplômée d'état. Vous pouvez la contacter au 06 48 73 87 55 pour des soins à domicile ou à son cabinet situé au 24 Rue de Lavaizin.

Hommage

Deux figures emblématiques du bénévolat de notre commune nous ont quitté lors de ce dernier semestre.
Toutes deux ont été présidentes d'une association locale pendant de nombreuses années: Mireille SAPIN pour les «Artistes et Collectionneurs» et Marcelle DREYER pour le «Club des Joyeux Retraités».
Le Courrier Ruymontois souhaite leur rendre hommage pour leur dévouement et leur action au service de la commune.

Election des conseillers départementaux

Premier tour de scrutin : dimanche 22 mars 2015.

Deuxième tour de scrutin : dimanche 29 mars 2015.

Bienvenue

Carole AUBOURG Art-Thérapeute certifiée par l'Etat , propose une pratique de soin qui s'adresse à toute personne en situation de souffrance psychique ou (et) physique.
L'art-thérapie s'appuie sur un dispositif créatif, ludique qui ne demande aucune compétence artistique particulière. Cet espace de création permet de se reconnecter à soi, d'apprivoiser et d'exprimer ses propres émotions face à une situation douloureuse. La personne n'est plus seule avec sa douleur et découvre peu à peu ses propres ressources afin de redevenir acteur de sa vie.
L'ATELIER EMERGENCE se situe au numéro 1 Vie Etroite à Ruy-Montceau, en rez de chaussée. Le matériel est fourni, la confidentialité assurée.
Les séances sont sur rendez-vous, individuelles et durent une heure. Déplacement possible à domicile.
Renseignements au 06 10 48 41 00.
www.a-emergence.fr

Etat civil

Naissances

RABILLOUD Mathis né le 12.06.2014
KINA Yeliz née le 17.06.2014
SORRO Maxim né le 23.06.2014
JALLUD Chloé née le 16.06.2014
AYDIN Semih né le 14.07.2014
DI SIMONE Roméo né le 17.07.2014
SCHMITT Jade née le 25.07.2014
GAGET Timéo né le 31.07.2014
BOREL Louis né le 03.08.2014
MILANESIO Andrea née le 07.08.2014
JOUBARD Thélio né le 25.08.2014
COSKUN Mikail né le 03.09.2014
VANHOYE PLASSE Nolan né le 20.09.2014
TCHOUGONG GOMES Taoh né le 30.09.2014
VELLAY BALLY Jason né le 27.10.2014
LA MANNA Ethan né le 30.10.2014
LOPEZ HAJA Emilio né le 06.11.2014
ERBS Alice née le 05.12.2014
CARRAZ Mélissandre née le 05.12.2014

Mariages

CAVRO Florent & REDOUTE Nadège le 05.07.2014
RABATEL Loïc & MICHON Audrey le 05.07.2014
DAUVERGNE Julien & REYDELLET Ambre le 19.07.2014
GIMENEZ Paul & POURTALES Sandra le 23.08.2014
CHARRAT-BOUTIQUE Mathieu & BOCQUET Lisette le 23.08.2014
CHAY Dominique & HOET Sophie le 23.08.2014
CHIRPAZ David & VILLIÉ Julie le 30.08.2014
MAGNARD Jean-Marc & CLAVEL Laurence le 11.09.2014
COLLIAT Romain & MONTALAND Céline le 18.10.2014
DEVILLARD Patrick & GRANCHER Corinne le 06.12.2014

Décès

BISSON Robert le 17.06.2014
KINA Yeliz le 20.06.2014
CONTÉGAT René le 01.07.2014
GOY Michel le 20.07.2014
SANAGHÉAL Denis le 20.07.2014
PERROT Marie veuve ROUSSELIN le 10.08.2014
MARTIN Jean le 24.08.2014
DUISIT André le 26.08.2014
MARTINEZ Pierre le 27.09.2014
DELBAR Mireille épouse SAPIN le 07.10.2014
PALENI Marcel le 08.10.2014
BOLLON Marcelle veuve DREYER le 28.10.2014
BEAUMONT Alain le 26.11.2014
GOMEZ Eliane épouse JACQUEMIN le 10.12.2014

Tribune de l'opposition municipale 49,6%

Tout ça pour ça : un bien triste constat

Nous avons clairement dénoncé le déballage médiatique de Mr Rabuel. Que cherchait-il à travers cette grève de la faim ? **à masquer son bilan ? à cacher son incapacité ?** à répondre aux exigences de la loi (10 logements construits sur 40 : il en manque bien 30 et non pas 5 comme indiqué dans son courrier).
La réponse du Préfet au Maire, communiquée à tous les élus rappelle les grandes lignes de la loi S.R.U., **l'obligation faites aux communes de l'appliquer.** Elle regrette la faible production de logements sociaux sur Ruy-Montceau et confirme la mise à disposition de ses services pour permettre à la commune de se **mettre en conformité avec la loi** et de sortir de cette situation de carence afin de ne pas rester la seule commune de l'Isère dans ce cas.

Et maintenant : le Maire doit respecter les quotas de logements sociaux imposés par la loi S.R.U. et les habitants **payeront la note** des indemnités s**ur plusieurs années** pour non-respect de la loi par le Maire et son équipe. **Tout ça pour ça ..**

Alors que nous attendons toujours la sortie du P.L.U. que Mr Rabuel nous avait promis pour 2012 (voir le C.R.M.de juillet 2010), la commune n'a pas non plus utilisée la possibilité de révision simplifiée du P.O.S. comme **le regrette le Préfet**, ce qui aurait permis une mixité sociale du développement résidentiel.

Après un 1er mandat d'investissement foncier **frénétique** et sans réel projet (47000 m²), la majorité municipale continue sur sa lancée avec l'acquisition de 2 tènements au prix moyen de **319€ le m²**. La dépense s'élève à 271 500€ pour environ 850m² sans véritable projet et à laquelle il faut rajouter le coût de la démolition des bâtiments actuellement en place. Il est temps de s'interroger sur la réelle destination de l'ensemble de ces terrains acquis à prix d'or !

Les temps d'activités périscolaires : 56% seulement des enfants de Ruy-Montceau sont inscrits : cela est dû certainement au coût de 3€ par enfant/jour de TAPS. 44% des enfants sont donc **déscolarisés** le vendredi après-midi. Nous, Opposition municipale, nous nous élevons contre cette **nouvelle taxe** qui pénalise encore les familles alors que le Maire, dans le même temps, prend le taux maximal des indemnités dûes à sa fonction. Dans cette crise qui nous touche tous, cela fait désordre…
«**Avec Vous, Pour Ruy-Montceau**», P.Mollier. E.Skrzypczack, F.Château, C.Gaget, P.Bongiraud, C.Saugey, **vous remercient pour vos encouragements et sont à votre écoute par mail** « avecvouspourruymontceau@gmail.com
A TRES BIENTOT

Calendrier des manifestations du 1er semestre 2015

(sous réserve des modifications apportées par les associations)

Janvier

08:Assemblée générale des radiesthésistes à la salle de Lavitel.
08:Assemblée générale du Club des joyeux retraités à la salle de Lavitel.
09:Tirage des rois de l'AS Randonneurs à la salle Annequin.
09-10 et 11:Tournoi en salle de l'USRM au Hall des sports.
10:Tirage des rois de la FNACA à la salle de Lavitel.
15:Voeux de la Municipalité au Hall des sports.
17:Tirage des rois de la Pétanque de Ruy à la salle de Lavitel.
24:Interclubs du CSRBF au Hall des sports.
25:Randonnée pédestre des rois du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.

Février

01:Repas du Club des joyeux retraités à la salle de Lavitel.
07:Concours de belotes de l'ACCA de Ruy à la salle de Lavitel.
15:Repas du CCAS au Hall des sports.
22:Boudins de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
28:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.

Mars

01:Repas familial de l'ACCA de Montceau à la salle Annequin.
08:Repas annuel de l'AEP à la salle de Lavitel.
12:Repas bugnes du Club des Joyeux retraités à la salle de Lavitel.
14:Carnaval du Sou des écoles de Ruy à la salle de Lavitel.
21:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
21-22:Cropping party de Ozide à la salle de la Salière.
21-22:Matinée Diots de l'Amicale du personnel communal à la salle de Lavitel.
21-22:Pucier du Petit Atelier à la salle Annequin.
28:Repas dansant de l'ACCA de Ruy à la salle Annequin.

Avril

04:Chasse aux oeufs et soirée familiale du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.
06:Foulées ruymontoises de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
11:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
11-12:Montceau évasion au mur d'escalade du hall des sports.

Mai

10:Assemblée générale de l'ACCA de Ruy à la salle de la chasse.
16-17:Marché de la création du GARM à la salle de Lavitel.
19:Concours vétérans de la Pétanque de Ruy à la grange du champ de foire.
20:Rencontre enfants de Ozide à la salle de Lavitel.
23:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
23:Soirée privée de la chorale Epatha à la salle Annequin.
25:Fête du four à bois du CAM à la salle de Lavitel.
30:Concours séniors de la Pétanque de Ruy à la grange du champ de foire.
30:Boudins de l'USRM au bar du stade.

Juin

11:Concours vétérans de la Pétanque de Ruy à la grange du champs de foire.
13:Assemblée générale du CSRBF à la salle de Lavitel.
13:Kermesse du Sou des écoles de Ruy au hall des sports.
13:Théâtre des Godas à la salle Annequin.
17:Repas de fin de saison du Club des joyeux retraités à la salle de Lavitel.
21:Vide grenier de l'USRM sur le champ de foire.
24:Remise des trophées de la commission Sports, loisirs, associations à la salle de Lavitel
26:Assemblée générale de l'USRM à la salle de Lavitel.
27:Fête de l'école Kimmerling avec le Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.
27:Gala de fin d'année des Minois Ruymontois au Hall des sports.